

ALES AGGLOMERATION

NOUVEAU PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN (NPNRU)

LES PRES-SAINT-JEAN
ATELIER DU 23/11/2017

Note de synthèse
Version du 05/12/2017



SOMMAIRE

1. Contexte	3
2. Participants	4
3. Synthèse des contributions à l'atelier	4
3.1. Les points forts de l'ANRU 1	4
3.2. Les points faibles de l'ANRU 1	4
3.3. Les améliorations attendues dans le cadre de l'ANRU 2.....	5
4. Suites	5
5. Annexe : Verbatim	6

Document de travail

1. CONTEXTE

Un nouveau projet de renouvellement urbain a été lancé en 2017 sur Alès Agglomération. Il concerne 7 quartiers de la ville d'Alès dont les Prés-Saint-Jean.

La Ville d'Alès en partenariat avec Alès Agglomération a souhaité mettre en place une démarche de concertation avec les habitants des quartiers concernés. L'objectif de cette concertation est de définir, pour chaque quartier, des actions d'amélioration pour l'avenir. Ce travail de réflexion, mené dans le cadre d'ateliers participatifs, alimentera le contenu des études techniques.

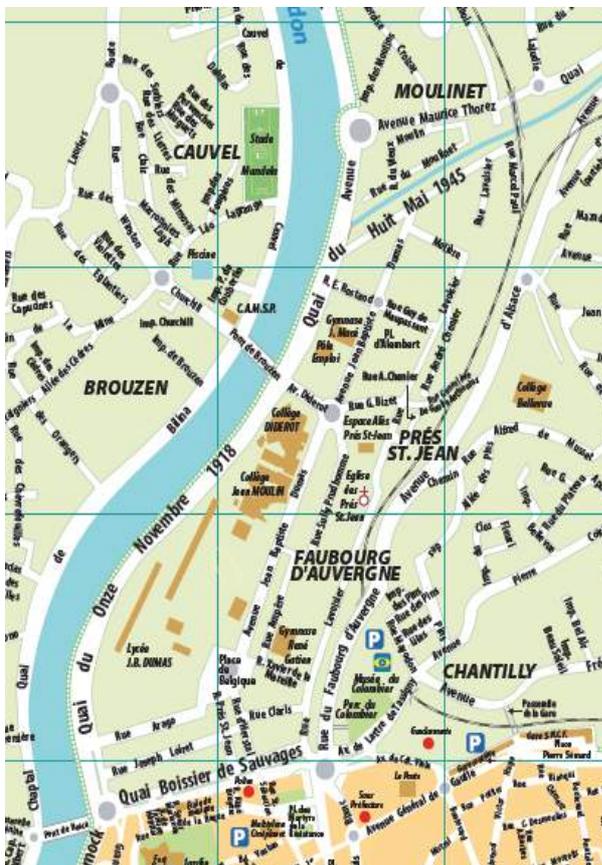
Sur le quartier des Prés-Saint-Jean, le processus de travail collectif et participatif se structure autour d'un atelier de travail pour alimenter les réflexions de la Ville et le travail des bureaux d'étude. L'objectif est d'évaluer les résultats des actions réalisées dans le cadre de l'ANRU 1 et de mettre en avant des perspectives pour la suite. La Ville fera un retour vers les habitants quand elle aura des éléments de propositions présentés par les bureaux d'étude

- ♦ **Atelier du 23 novembre 2017** : atelier d'évaluation des résultats des actions réalisées et perspectives pour la suite

Cet atelier qui s'est tenu le 23 novembre a réuni 5 participants. Un retour a également été réalisé par mail par une habitante.

Ce document présente la synthèse des échanges entre participants.

Délimitation du périmètre quartier prioritaire Prés-Saint-Jean



2. PARTICIPANTS

Participants Ateliers	- 5 participants + une contribution par mail
Ville Alès	- Marc PEYROCHE - Olivier BOFFY - Pierre VIGUIE - Laura GIRABET
Cabinet Nicaya	- Adeline PRATLONG

3. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS A L'ATELIER

Au cours de la séance de travail, les participants ont identifié ensemble :

- Les **points forts** des réalisations de l'ANRU 1
- Les **points faibles** des réalisations de l'ANRU 1
- Les **améliorations attendues** dans le cadre de l'ANRU 2

3.1. Les points forts de l'ANRU 1

- Une **modernisation du quartier** avec des espaces extérieurs plus ordonnés
- Une **réhabilitation des logements** réussie : intérieur, halls d'entrée et façades
- Une **amélioration de la sécurité** dans le quartier

3.2. Les points faibles de l'ANRU 1

- Quelques **dysfonctionnements persistants** :
 - **Electricité** dans les bâtiments
 - **Nuisances olfactives** à cause des égouts
- Des **circulations piétonnes** parfois entravées par les nouveaux aménagements. ex. clôture autour des immeubles
- Un **manque de concertation** durant l'ANRU 1

3.3. Les améliorations attendues dans le cadre de l'ANRU 2

- Poursuivre les interventions sur les bâtiments :
 - Un travail de **modernisation** au sein des appartements (carrelage, peinture...)
 - Une **amélioration du confort des bâtiment : isolation thermique** des caves et rez-de-chaussée, **équipements des parties communes** (main courante dans les escaliers)
- Une **meilleure accessibilité** des espaces extérieurs, trottoirs notamment, pour les personnes à mobilité réduite : handicapée, personne âgée, personne avec poussette...
- Une **modernisation des arrêts de bus** : signalétique et affichage d'horaires
- **L'amélioration des transports collectifs** dans le quartier :
 - Le passage d'une navette gratuite,
 - Des horaires plus adaptés pendant les vacances,
 - Une meilleure desserte des infrastructures sportives
- Aménagement d'espaces extérieurs :
 - **Mobilier urbain et espaces verts** : bancs, verdure...
 - **Création d'espaces extérieurs pour les enfants** : jardins, aires de jeux
- Aménagement d'un **espace de rencontre à destination des habitants** : un lieu où les habitants pourraient célébrer des événements familiaux (une salle polyvalente)
- **L'amélioration de la propreté** du quartier : crottes de chien, encombrants
- L'accompagnement et l'insertion des habitants du quartier
 - Accompagner pour un **meilleur accès à l'emploi**
 - Créer un **lieu d'accompagnement pour les démarches administratives** et dématérialisées
- Un **maintien des commerces de proximité** situés dans la partie haute du quartier
- Une **meilleure concertation** des habitants pour le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

4. SUITES

Pour la suite de la démarche de concertation sur les Prés-Saint-Jean, les résultats de l'atelier vont être partagés avec le maître d'ouvrage et les bureaux d'études afin qu'ils puissent faire des propositions en tenant compte des éléments notés durant cette séance.

Un retour sera fait vers les habitants lorsque les bureaux d'étude auront élaboré des propositions d'action et d'aménagement dans le cadre des études conduites.

5. ANNEXE : VERBATIM

Les points fort de l'ANRU 1

- Réhabilitation des logements : chaudières, ventilation, prises
- Rénovations des façades : esthétique, volets roulants
- Sécurité : visiophone, portes
- Halls, espaces communs
- Extérieur ordonné
- Modernisation du quartier

Les points faibles de l'ANRU 1

- Electricité
- Egouts : remontée d'odeurs
- Clôture autour du Moulinet qui gêne la circulation des piétons
- Pas assez de concertation

Améliorations attendues dans le cadre de l'ANRU 2

- Travail sur l'intérieur des appartements : modernisation, carrelage, peinture
- Accessibilité handicapé des trottoirs
- Isolations thermique : cave / RDC
- Main courante dans les escaliers, caves et lumières
- Arrêts de bus matérialisés avec panneaux et horaires
- Plus de concertation pour l'ANRU 2
- Salle polyvalents : rencontre, jeux..
- Aménagement des espaces extérieurs : bancs, verdure
- Aire de jeux, jardins pour enfants
- Accès à l'emploi
- Problème des encombrants, crotte de chien

Contributions par mail

- L'avenir des commerces de proximité situés dans la partie haute du quartier
- Problème des transports en commun réduits pendant les vacances scolaires

- Un meilleur accès aux activités sportives
- Une navette gratuite reliée au Centre Ville
- Un lieu où les habitants pourraient trouver un accompagnement pour les démarches en ligne
- Une salle pour permettre le déroulement de certains évènements familiaux (naissance, anniversaire, décès...)

Document de travail